

Compte rendu de l'Assemblée générale en visio du 14/11/2020

Présents en visio

- Fabienne Albert
- Benoit Bolano
- Cristòl Causse
- Sylvan Chabaud
- Deva Dauriac
- Julien Konopnicki
- Estèla Lame
- Mélanie Laupies
- Clémentine Mayzoué
- Genevieve Paulet
- Joelle Rossignol
- Joseta Soliva
- Marie Jeanne Verny

Excusés

- Catherine Bataller
- Guy Bonnet (pouvoir au bureau)
- Jean-Claude Borie (pouvoir bureau)
- Béatrice Bringué
- Robin Chouleur
- Danis Galvier
- Felip Gardy ((pouvoir MJ Verny)
- Yan Lespoux
- Felip Martel
- Jaumeline Martin
- Isabelle Nuel
- Maxime Privat (pouvoir au bureau)
- Celine Serva
- Miquèla Stenta (pouvoir E. Lame)
- Claire Torreilles

Votants à distance

- Magali Fraisse
- Michel Lafon
- Marie Maffre-Coulange

- Jacqueline Martin
- Isabelle Nuel
- Claire Torreilles

L'Assemblée générale est ouverte à 10h.

Rapport financier – aide du CREO

Cf. les documents en ligne : http://www.felco-creo.org/xxxx/.

Aide du CREO aux projets pédagogiques :

Avant de présenter le rapport financier J. Soliva, trésorière, exprime qu'elle ne souhaite pas être seule à décider de l'attribution des aides. Elle demande la mise en place d'une comission pour cela ainsi que la definition de critères par l'AG.

CREO Lengadòc. Centre Régional de l'Enseignement de l'Occitan. http://www.creo-lengadoc.org/ - 04 67 66 33 31 - lengadoc@felco-creo.org C/O Marie-Jeanne Verny 12 rue Salle l'Évêque 34000 Montpellier

Les propositions suivantes sont votées à l'unanimité par les membres présents et par les votants par courrier :

- Comme l'an dernier, le(s) porteur(s) du projet montera(ront) un dossier dans le quel il(s) précisera(ront) le nom de l'établissement concerné, la description du projet et le budget prévisionnel.
- Une comission choisira les projets en fonction des objectifs en accordant une place importante aux objectifs linguistiques, notamment et surtout pour les classes bilingues.
- Clementine Mayzoué se propose comme membre de la comission de choix pour aider Josette.
 Il serait souhaitable qu'un professeur du second degré y participe aussi.
- Comme l'an dernier, les collègues qui seront aidés par le CREO devront fournir un retour : photos, réalisations d'élèves, et, très important, des articles de presse. Ils devront également mentionner l'aide du CREO dans leur communication.

Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et des votants par courrier :

- Le nouveau montant des adhésions pour 2021-2022 (20€ normal / 10€ étudiant / 25€ avec
 Diari / 40€ avec lo Senhal) est adopté à l'unanimité des présents et des votants par courrier.
- Le principe d'une aide aux collègues pour se former en langue est adopté à l'unanimité des présents et des votants par courrier.
- Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et des votants par courrier.

NB : per 2020-2021, le coût de la cotisation demeure à 10 € (étudiants) 20 € (enseignants), 25 € (classes). Il y a désormais deux façons de régler :

- Bulletin d'adhésion et chèque envoyés à la trésorière : http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2017/01/2010-06-BULLETIN-adhésion-CREO-2020-2021.pdf.
- Adhésion électronique : https://www.helloasso.com/associations/creo-lengadoc/adhesions/cotisacion-anuala

RAPPORT MORAL: présentation et discussion

Quelques précisions apportées à l'AG sur le rapport moral (http://www.felco-creo.org/10-11-20-raport-moral-2019-2020-ag-creo-14-novembre-2020/).

Rectorat – signature de la convention

Pour résumer ce qui est écrit dans le rapport, nous sommes passés d'un refus total de dialogue sur toutes les questions posées au Rectorat à une petite ouverture dûe au maintien de la pression du CREO conjuguée à celle de la Région.

Le conseil académique de juillet a annoncé la signature de la convention additionnelle à la convention Etat / Régions signée en 2017. La Region et l'OPLO ont obtenu qu'il y est des objectifs chiffrés : 26 % d'augmentation des effectifs bilingues. Le CREO se réjouit de cette signature attendue depuis des années bien qu'elle regrette de ne jamais avoir été sollicitée pour lire le texte qui, en l'état, contient des maladresses de formulation.

Contact avec les élus – tenue de dossiers

Le CREO souhaite continuer à être un interlocuteur pour les élus, pour l'OPLO, pour le Rectorat. Son rôle est différent de celui des collègues CPD ou IPR qui ont un statut institutionnel et donc un devoir de réserve.

Nous sollicitons les élus pour des questions académiques ou pour des questions globales. Nous avons de bons rapports avec le conseil départemental d'Hérault. Un chargé de mission devrait être identifié comme conseiller pour l'occitan.

Nous avons été reçus à la mairie de Montpellier (15/09) et trois adjoints étaient présents à l'action du 10/10 dans le cadre de « Pour que vivent nos langues ».

Pour résumer la discussion quant aux contacts avec les départements, pour chacun d'entre eux, il faudrait dans l'idéal :

1- Monter un dossier pour rencontrer les élus et discuter de l'état des lieux.

Voici deux exemples de document de préparation à la rencontre :

- <u>Situacion de l'occitan a Montpelhièr e dins la Metropòla</u>
- <u>Situacion de l'ensenhament de l'occitan dins Erau.</u>
- 2- Créer une demande de subvention pour le CREO qui est une association académique. Pour l'instant, seul le CD Hérault est sollicité et nous aide d'ailleurs depuis très longtemps.

Aide aux projets

Le CREO rappelle que le CIRDOC a un annuaire de la création en ligne : https://occitanica.eu/fabrica. Il signale que Sandra Juan est toujours disponible pour faire des suggestions artistiques (s.juan@occultura.eu).

Il propose d'appuyer sur les PEAC (cf. https://www.education.gouv.fr/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac-4283) qui sont financés sur une autre ligne que l'occitan. L'idée est de faire entrer l'occitan dans le cadre de projets culturels et non seulement dans le cadre des langues régionales.

Vie du CREO

Le bureau a besoin de plus de monde (même s'il commence à arriver de plus en plus de jeunes). Maxime Privat représentera le Gard, Joelle Rossignol la Lozère et Julien Konopnicki l'Aude. Robin Chouleur fait le lien avec l'INSPE de Carcassonne.

Représentation du CREO dans la FELCO

Avec les nouveaux statuts, il y aura deux délégués de chaque CREO dans le CA de la FELCO.

Benaset Bolano se propose pour être représentant du CREO Lengadòc aux côtés de MJV.

Total festum – visibilité des établissements où s'enseigne l'occitan

Pour Total festum 2021, nous reconduisons le programme prévu pour 2020 à Sommières : « Réalité et imaginaires de la garrigue ». La mairie a changé, il faut reprendre les contacts de l'an dernier. Depuis l'AG, nous avons eu la proposition de Denis Galvier de continuer à nous aider pour les contacts avec la municipalité et les structures culturelles.

Par ailleurs, il faut penser à Total Festum 2022. Ce serait bien que ça se déroule dans l'Aude ou en Lozère et de penser à une formule qui valoriserait le département.

Certains expriment leur réticence parce qu'ils ont peur que la charge de travail soit trop lourde. D'autres rappellent que l'idée n'est pas de surcharger les collègues déjà bien pris, mais plutôt de permettre au CREO de porter sa pierre tour à tour dans chaque département. Ils ajoutent que le CREO a une vocation académique.

Il faudra arrêter une thématique pour organiser les choses. De cette thématique suivra l'endroit choisi.

La demande de subvention doit partir à la rentrée 2021.

L'AG remarque qu'il faut plus de visibilité pour tous les sites où il y a de l'occitan. Il est proposé que le CREO fabrique du matériel de présentation utilisable pour cela : enrouleurs avec le nom des établissements concernés ? plancardes comme cela s'est fait le 10 octobre ? Le CREO est preneur de nouvelles idées.

Élection C.A et bureau

Clémentine exprime une réserve sur sa fonction de chargée de communication. La présidente tient à la rassurer : en dehors d'*Ensenhad'òc* pour lequel nous comptons sur elle, elle fera ce qu'elle pourra et ce qu'il lui plaira de faire. Nous sommes certains que sa formation en info-com lui donne des compétences que personne n'a et qui seront utiles pour la visibilité du CREO.

Nous remarquons que le C.A. est encore "trop" héraultais. Il faudrait un peu plus de monde d'Aude, du Gard et de Lozère. Avec la visio, nous pouvons faire des réunions en présentiel et distanciel. Le CREO espère qu'il sera ainsi plus facile pour les collègues de ces départements de participer à la vie de l'association.

Pour cette année, il est proposé de voter sur la liste envoyée avant l'AG, avec demande à chacun de suggérer de nouvelles personnes pour 2021-2022.

VOte CA

- Albert Fabienne, Conseillère pédagogique Aude
- Bataller Catherine, Professeur collège et lycée,
 Clt-l'Hérault
- Bolano Benoît, Pr. école bilingue Montpellier
- Bringué Béatrice, Pr. collège Montpellier
- Chouleur Robin, INSPE Carcassonne
- Dauriac Déva, Pr. école bilingue Clt l'Hérault
- Fallet Cyril, Pr. école bilingue Montpellier
- Galvier Denis, Pr. école Sommières
- Giner Noémie, Pr. école bilingue Mireval
- Konopnicki Julien, Pr. certifié Narbonne
- Lame Estelle, Pr. Collège Clapiers
- Lopez Claire, Pr. des écoles Sète
- Martel Philippe, Pr. d'université émérite

Martin Jacqueline, Conseillère pédagogique Gard

- Maury Carine, Pr. collège Montpellier
- Mayzoué Clémentine, Pr. école bilingue Béziers
- Ndiaye Marie-Catherine, Pr. collège Lunel
- Nuel Isabelle, Pr. école bilingue Mireval
- Paulet Geneviève, Conseillère pédagogique Lozère
- Privat Maxime, Pr. des écoles Mazac
- Serva Céline, Conseillère pédagogique Hérault
- Soliva Josette, Pr. des écoles Montpellier
- Ropars Marine, Pr. école bilingue Mireval
- Rossignol Joëlle, Pr. des écoles Mende
- Torreilles Claire, pr. retraitée
- Verny Marie Jeanne, Pr. d'université émérite

Vote bureau

• Verny MJ : présidente

• Bolano Benoit : vice-président

• Soliva Joseta : trésorière

• Konopnicki Julien : secrétaire, correspondant Aude

• Torreilles Claire : secrétaire-

• Mayzoue Clementina : chargée de communication – rédactrice en chef d'Ensenhad'òc

• Privat Maxime: correspondant Gard

Joëla Rossignol : correspondante Lozère

Le bureau et le CA sont adoptés à l'unanimité des présents à la visio et des votants électroniques.

L'Assemblée est close à midi.

La secrétaire de séance : Clementina Mayzoué, Avec l'aide des notes de B. Bolano, J. Konopniciki, J. Soliva, M.J. Verny.